

# POURQUOI

## VOTRE CURÉ

### VOUS DÉFEND-IL DE LIRE LA BIBLE ?



Un colporteur de livres religieux, parcourant, il y a peu de jours, les rues de l'une de nos grandes villes, offrit à un passant de lui vendre une Bible ou un Nouveau Testament. Celui-ci se refuse de l'acheter, parce que, dit-il, son curé lui a défendu de lire ce livre. Alors s'ouvre entre eux la conversation suivante :

Pourquoi votre curé vous défend-il de lire la Bible ou le Nouveau Testament ?

— Je ne sais pas.

— Cependant d'autres curés en recommandent la lecture, et le vôtre lui-même avoue, sans doute, que ce livre est écrit par les Apôtres de Jésus-Christ ; qu'il est divinement inspiré ; qu'il sert de base à la religion chrétienne ; qu'il est, enfin, la parole de Dieu.

— En effet, c'est ce que j'ai entendu dire, même par de très bons catholiques. Mais, je vous le répète, cette défense m'a été faite, et j'en ignore les motifs.

— Seriez-vous désireux de les connaître ?

— Ou certainement.

— Eh bien ! écoutez-moi quelques instants : vous conviendrez d'abord avec moi que défendre la lecture d'un livre qu'on prétend prêcher en chaire, qu'on avoue être la base de la religion, et qu'on reconnaît pour la Parole de Dieu, c'est se mettre en contradiction avec soi-même. On pourrait dire à votre curé : Ou bien ce que vous nous enseignez est conforme au Nouveau Testament, ou bien cela y est opposé. Si cela y est conforme, vous ne devez pas craindre de nous ouvrir ce livre ; si cela y est opposé, vos enseignements sont des mensonges ; car ils sont opposés à la Parole de Dieu qui est la vérité.

— Le raisonnement me paraît juste.

— Et cependant votre curé vous défend de lire le Nouveau Testament.

— Oui.

— Cela ne vous fait-il pas déjà soupçonner que c'est parce qu'il y a différence entre ce qu'il vous dit et ce que dit le livre de Dieu ?

— Je l'avoue, mais un soupçon n'est pas une preuve, et j'aime mieux croire mon curé que mes soupçons.

— Très bien. Mais croiriez-vous plutôt votre curé que Dieu lui-même ?

— Non, sans doute.

— Eh bien ! comparez donc la parole de votre curé à la Parole de Dieu, et voyez si les deux sont semblables ou différentes.

— Mais comment puis-je faire cette comparaison ? Ne suis-je pas trop ignorant ?

— Savez-vous lire ?

— Certainement.

— Cela vous suffit ; prenez en main cette Bible, ouvrez-la à la page que je vous indiquerai, lisez et vous serez convaincu. D'abord, que voulez-vous savoir ?

— Je veux connaître les motifs de mon curé pour me défendre la lecture du Nouveau Testament.

— Votre curé est-il marié?

— Vous savez aussi bien que moi qu'il est défendu à nos curés de se marier.

— Votre curé vous permet-il de manger de la viande le vendredi, le samedi et pendant le carême?

— C'est encore une chose interdite par nos ecclésiastiques.

— Bien. Maintenant, ouvrez le Nouveau Testament, à la 1<sup>re</sup> épître de saint Paul à Timothée, chap. IV, verset 1; qu'y lisez-vous?

— Voici le passage que vous m'indiquez : « L'Esprit dit » expressément que dans les derniers temps quelques-uns » se révolteront de la foi, s'attachant à des esprits séducteurs et aux doctrines des démons, enseignant des mensonges par hypocrisie, étant cautérisés dans leur propre conscience, *défendant de se marier, commandant de s'abstenir de viandes.* »

— Cette prophétie s'adapte-t-elle à vos curés?

— Il faut en convenir; ils ne se marient pas et défendent de manger de la viande; l'on pourrait croire que c'est d'eux que le Saint Esprit a parlé. Vous pensez donc que les ecclésiastiques devraient se marier comme nous?

— Tournez le feuillet, voyez le 2<sup>e</sup> verset du chap. III de la même épître, et lisez.

— Il y est écrit : « Il faut que l'évêque soit irrépréhensible, mari d'une seule femme. » Cet ordre est positif.

— Comprenez-vous maintenant un peu mieux pourquoi on vous défend d'ouvrir un livre où se trouvent de telles paroles?

— Oui; mais ce motif ne me paraît pas suffisant; il m'en faudrait bien d'autres.

— Vous les aurez. A quel usage destinez-vous ce collier de perles noires que vous portez à l'église?

— C'est un chapelet; nos prêtres nous ordonnent de répéter autant de fois la même prière qu'il renferme de

grains, dans l'espérance que cette prière ainsi cent fois redite nous obtiendra de Dieu la grâce dont nous avons besoin.

— Ouvrez, je vous prie, l'Évangile selon saint Matthieu, au chap. VI, au verset 7, et lisez.

— Voici ce que j'y trouve : « Quand vous priez n'usez » pas de *redites inutiles* comme les païens, car ils s'imaginent être exaucés en parlant beaucoup. »

— Dans quelle langue récitez-vous ces prières du chapelet ?

— En latin.

— En quelle langue chantez-vous la messe ?

— En latin.

— Comprenez-vous cette langue ?

— Non ; c'est pour moi une langue inconnue.

— Ouvrez maintenant la 1<sup>re</sup> épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. XIV, versets 6, 11, 19 et 23 : « Si je » venais parmi vous en parlant des langues inconnues, à » quoi vous serais-je utile ? Si donc je ne sais ce que signifient ces mots, je serai inintelligible pour celui qui » parle, et celui qui parle sera inintelligible pour moi. » J'aimerais mieux prononcer dans l'église cinq paroles » en me faisant comprendre, afin d'instruire ainsi les » autres, que dix mille paroles dans une langue inconnue. » Si donc toute l'Église est assemblée en un même lieu » et que tous parlent des langues étrangères, et que les » gens du peuple ou les infidèles y entrent, ne diront-ils » pas que vous avez perdu le sens ? »

— J'avoue que saint Paul me paraît avoir raison.

— Par conséquent votre curé a...

— Tort, c'est vrai.

— Poursuivons. Comment sont ornés les murs de vos églises ?

— Ils sont couverts de peintures nous retraçant l'image de quelques saints personnages, de sculptures représentant

le plus souvent Jésus-Christ sur la croix ; nous nous prosternons devant elles pour faire nos prières.

— Bien. Ouvrez votre Bible au livre de l'Exode, chap. XX, au verset 4.

— J'y lis : « *Tu ne te feras point d'image taillée* ni aucune » ressemblance des choses qui sont là-haut aux cieux, ni » ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre. *Tu » ne te prosternerás point devant elles, et ne les serviras » point... »*

— Continuons. Pour rendre Dieu favorable à vos prières, à l'intercession de qui avez-vous recours ?

— A celle des Saints, ordinairement.

— Cherchez dans le Nouveau Testament, à la 1<sup>re</sup> épître à Timothée, chap. II, verset 5.

— Voici le passage : « Il y a un *seul* médiateur entre » Dieu et les hommes, savoir Jésus-Christ. »

— Poursuivons. De quelle utilité est la messe pour ceux qui y assistent ?

— La messe est un sacrifice non sanglant de Jésus-Christ, qui obtient le pardon des péchés à ceux qui y assistent avec recueillement.

— Alors le sacrifice de Christ se répète donc tous les jours depuis dix-huit siècles, à chaque messe qui se prononce, et aujourd'hui ce sacrifice a donc déjà eu lieu plusieurs millions de fois ?

— Oui, d'après mon curé.

— Cherchez l'épître aux Hébreux, chap. IX, versets 25 à 28.

— M'y voici : « *Ce n'est pas qu'il s'offre plusieurs fois » soi-même, comme le souverain Sacrificateur entre dans » le lieu très saint chaque année avec d'autre sang que le » sien. Autrement il aurait fallu qu'il eût souffert plusieurs » fois depuis la création du monde ; mais à présent, dans » la consommation des siècles, il a paru une seule fois pour » abolir le péché, s'étant offert lui-même en sacrifice ; et*

» comme il est ordonné que tous les hommes meurent une  
» fois, après quoi suit le jugement, de même aussi Christ  
» a été offert une fois pour ôter les péchés de plusieurs. »

— Devinez-vous maintenant pourquoi votre curé vous défend la lecture d'un livre qui dit de telles choses?

— Je devine votre pensée : vous croyez que mon curé craint que je ne découvre les contradictions qu'il y a entre ce qu'il enseigne lui-même, et ce qu'enseigne la Parole de Dieu; j'avoue même que cette crainte me paraît assez bien justifiée par ce que je viens de lire; cependant permettez-moi de vous faire une objection : En lisant la Bible, je puis me tromper et donner à ses paroles quelques fausses interprétations, tandis que mon curé, plus instruit que moi, doit être plus capable d'en juger. Peut-être est-ce là le motif qui lui fait désirer que je ne voie la Bible qu'à travers ses propres explications.

— Mais, pensez-vous que les épîtres des Apôtres fussent, dans l'origine, adressées à des curés instruits? Ne voyons-nous pas, au contraire, que Paul adressait ses lettres à des églises entières, dans lesquelles, comme il le dit aux Corinthiens, 1<sup>re</sup> épître, chap. I : Il n'y avait ni beaucoup de *savants*, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles? et cependant saint Paul écrivait bien à ce peuple pour en être lu et compris. Dans le livre des Actes des Apôtres, les fidèles de Bérée ne sont-ils pas loués de ce qu'ils examinaient tous les jours les Ecritures pour savoir si ce que Paul lui-même leur disait y était conforme? Enfin, le simple bon sens ne vous dit-il pas que si vous n'êtes pas assuré de bien comprendre la Bible elle-même, vous n'êtes pas mieux assuré de comprendre les paroles de votre curé? Pourquoi entendriez-vous mieux les explications d'un homme que la parole même de Jésus-Christ? Y a-t-il plus de clarté dans l'esprit d'un prêtre que dans l'esprit de Dieu?

— Il me semble que vous avez raison; cependant laissez-

sez-moi vous faire encore une réflexion. Mon curé, homme que j'estime, me défend de lire la Bible; vous, homme que je ne connais pas, puisque je vous vois pour la première fois, vous me recommandez de la lire. Pourquoi obéirais-je plutôt à vous, étranger, qu'à lui, mon conducteur naturel?

— Vous avez parfaitement raison, vous ne devez pas vous en rapporter à ma parole; je ne suis qu'un homme sujet à l'erreur et au péché. Mais si, là, à ma place, Dieu lui-même vous parlait, le croiriez-vous?

— Oui, sans nul doute.

— Eh bien! ouvrez encore une fois la Parole de Dieu, il va vous parler lui-même. Lisez Jean, V, 39; II Timothée, III, 16; Deutéronome, VI, 6 à 9.

— Voici ces trois passages: « Examinez avec soin les » Ecritures, car c'est par elles que vous croyez avoir la » vie éternelle. Toute l'Écriture est divinement inspirée, et » utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, » pour instruire dans la justice. Ces paroles que je te commande aujourd'hui seront dans ton cœur. Tu les enseigneras soigneusement à tes enfants, et tu t'en entretiendras quand tu demeureras en ta maison, quand tu voyageras, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. » Et tu les lieras pour être un signe sur tes mains, et elles » seront comme des frontaux entre tes yeux. Tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison et sur tes portes. » Je reconnais que ces recommandations de lire la Parole de Dieu sont claires et pressantes.

— Maintenant, songez-y sérieusement. Si vous refusez de lire la Bible, ce ne sera pas le conseil d'un homme que vous aurez méprisé, ce sera un ordre de Dieu que vous aurez foulé aux pieds, le sachant et le voulant!

Le passant baissa la tête et ne répondit rien.

Lecteur de ces pages, vous êtes vous-même le passant;

c'est à vous que s'adressent ces dernières paroles : Si vous refusez de lire la Bible, ce ne sera pas le conseil d'un homme que vous aurez méprisé, ce sera un ordre de Dieu que vous aurez foulé aux pieds, le sachant et le voulant. Songez-y!

Aujourd'hui le moyen de lire la Parole de Dieu est mis entre vos mains ; si vous refusez d'ouvrir le Volume sacré, c'est à vous que s'adresseront ces terribles paroles : « Ce » qui vous condamne, c'est que la lumière est venue dans » le monde, et que vous avez mieux aimé les ténèbres que » la lumière (1). » Mais si vous prenez enfin la résolution de lire cette Bible, vous y entendrez ces paroles si douces à l'oreille d'un pauvre pécheur : « Le Fils de l'Homme » est venu chercher et sauver ce qui était perdu (2). Quand » nous n'étions que pécheurs, Christ est mort pour » nous (3). » Mais, me direz-vous, que faut-il faire pour obtenir ce pardon offert par Jésus-Christ ? La Parole de Dieu vous répond : « Crois au Seigneur Jésus et tu seras » sauvé (4). » Comment, me direz-vous encore, obtenir cette foi ? La Bible vous le dit : « La foi est un don de » Dieu. Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon » nom vous sera accordé (5). » Mais il me semble, direz-vous enfin, qu'il ne suffit pas d'être pardonné, il faut que je vive mieux à l'avenir ; et je crains bien que mes penchants ne m'entraînent encore au mal ? Eh bien ! cher lecteur, la Bible, qui a des réponses à toutes vos questions, vous dit : « Si quelqu'un de vous manque de sa- » gesse, qu'il la demande à Dieu (6). » Ainsi, reconnaissez donc votre péché, croyez en Jésus-Christ, priez votre Dieu de vous donner son Saint Esprit ; et dès lors, soyez sûr que ce Dieu accomplira dès ici-bas ses promesses en vous.

(1) Jean, III, 19. — (2) Luc, XIX, 10. — (3) Rom. V, 8. I Pierre, II, 24. — (4) Actes XVI, 31. — (5) Jean, XV, 16 ; XVI, 23. — (6) Jacq., I, 5,